Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

Band: 26 (1917)

Rubrik: Administration du château de Wildegg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Administration du château de Wildegg.

Dans la séance de septembre de la Commission, son président a donné connaissance des réparations projetées pour remettre le château dans son état primitif. Les plans du château ont été terminés et un guide est en préparation.

Le résultat des comptes de l'année est satisfaisant. Dans la séance de septembre, on a adopté le budget pour 1917. Le nombre des visiteurs en 1916 a été de 5715 personnes.

Sur sa demande, on a accordé 5 arpents de terrain à la commune de Möriken pour cultures.

La Commission n'a pas pu accéder à la proposition de la Direction de l'Intérieur du canton d'Argovie, de remettre l'administration de la forêt de Wildegg à un forestier officiel, et d'utiliser cette forêt comme champ d'étude pour l'Ecole polytechnique, parce que cette forêt est déjà gérée par un forestier légalement qualifié et que l'on ne peut renoncer au revenu, provenant de la vente du bois, pour l'entretien de toute la propriété.

Tout le personnel de l'administration du château a été assuré contre les accidents.